



PARLEMENT FÉDÉRAL DE BELGIQUE

Réunion des Secrétaires généraux des Parlements de l'Union européenne Bruxelles, 16-17 janvier 2011

INFORMATIONS GÉNÉRALES

1) Lieu de la réunion

Sénat de Belgique – Hémicycle

Entrée : Place de la Nation, Bruxelles (entrée principale du Parlement fédéral de Belgique)

2) Secrétariat de la réunion / Contact

Pour tout renseignement concernant cette réunion, veuillez nous contacter à l'adresse suivante : eusc2011@senate.be ou appeler le : +32 2 501 74 25.

Site internet : <http://www.ipex.eu/ipex/cms/EU-Speakers/lang/fr>

3) Délégations

Les délégations sont invitées à limiter le nombre de participants au Secrétaire général ou son adjoint, accompagné d'un fonctionnaire.

Par ailleurs, les représentants des parlements nationaux à Bruxelles sont invités à participer aux activités du lundi 17 janvier.

4) Hébergement

Les réservations d'hôtel sont à faire **exclusivement** en ligne sur le site internet

<http://secure-squattra.be>. Les tarifs préférentiels et les disponibilités **ne sont garantis que jusqu'au 17 décembre 2010**. Les annulations sont sans frais jusqu'à 3 jours avant la date d'arrivée.

Des chambres ont été réservées dans 2 hôtels :

- | | |
|---|--|
| ▪ Hôtel Novotel Grand Place (4 étoiles)
Rue du Marché aux Herbes 120
1000 Bruxelles | ▪ Hôtel Royal Windsor Grand Place (5 étoiles)
Rue Duquesnoy 5
1000 Bruxelles |
|---|--|

5) Arrivée et départ des délégations

Les délégations sont priées d'organiser leurs propres transferts depuis et vers l'aéroport (ou la gare de Bruxelles-Midi).

Il y a un service ferroviaire fréquent entre l'aéroport et le centre de Bruxelles (4 trains par heure, trajet d'environ 20 minutes).

6) Autres transferts

Des bus assureront les transferts entre les hôtels et les lieux de réunion. Départ des hôtels :

- réunion de la Troïka : départ le dimanche à 17h45
- dîner à la Bibliothèque Solvay : départ le dimanche à 19h00
- réunion au Sénat : départ le lundi à 8h30.

7) Inscription et badges

Les participants sont priés de s'inscrire individuellement, en utilisant le formulaire en annexe, et ce au plus tard pour le 23 décembre 2010.

Tous les participants inscrits recevront un badge, sur présentation d'une pièce d'identité. Ce badge sera disponible dans les hôtels le dimanche 16 janvier 2011 de 17h00 à 19h00, ou au Sénat le lundi 17 janvier 2011 à partir de 8h30.

Couleurs de rubans des badges :

- Secrétaire général : rouge
- Autres fonctionnaires : bleu
- Organisation : vert

Pour des raisons de sécurité et afin d'avoir accès aux bus, aux salles de réunion et aux réceptions, les participants sont priés de porter leur badge en permanence.

8) Interprétation

Conformément à l'article 8.3 des Lignes directrices de la Conférence des Présidents des Parlements de l'UE, la traduction simultanée sera assurée en français et en anglais.

3 cabines de traduction supplémentaires sont à disposition et seront attribuées suivant le principe du « premier arrivé, premier servi ». Les délégations concernées devront amener leurs propres interprètes.

9) Documentation

Les documents de la réunion seront distribués en anglais et en français et seront publiés sur le site internet de la Conférence des présidents des parlements de l'UE.

Les participants recevront un jeu de documents au même moment que leur badge.

10) Presse

La réunion n'est pas accessible au public, ni à la presse.

11) Services pour les délégués

Une salle équipée d'ordinateurs, de fax et de téléphone sera à la disposition des participants au Sénat de Belgique. Les ordinateurs auront accès à internet et une connexion wifi sera disponible dans la salle de réunion et autour.

12) Devises

L'euro est la devise en vigueur en Belgique. Il y a des services de change à l'aéroport et dans la gare de Bruxelles-Midi. Les hôtels de la conférence disposent également d'un service de change.